

## 83<sup>e</sup> séance

### DÉPÔT DE RAPPORTS

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 6 décembre 2006, de M. Bernard Pousset, un rapport, n° 3492, fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur le projet de loi relatif à l'accès au crédit des personnes présentant un risque aggravé de santé (n° 3457).

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 6 décembre 2006, de M. Jean-Christophe Lagarde, un rapport, n° 3495, fait au nom de la commission des affaires économiques, de l'environnement et du territoire sur la proposition de loi de MM. Jean-Christophe Lagarde et Hervé Morin tendant à prévenir le surendettement (n° 3490).

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 6 décembre 2006, de M. Daniel Fidelin, un rapport, n° 3496, fait au nom de la commission des affaires économiques, de l'environnement et du territoire sur :

- la proposition de loi, adoptée par le Sénat, visant à faciliter le transfert des ports maritimes aux groupements de collectivités (n° 3427) ;

- la proposition de loi de M. Jean Lemièrre visant à faciliter le transfert des ports maritimes aux groupements de collectivités (n° 3414).

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 6 décembre 2006, de M. Claude Birraux, premier Vice-Président de l'office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, un rapport n° 3498, établi au nom de cet office, sur les recherches sur le fonctionnement des cellules vivantes.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 6 décembre 2006, de M. Philippe Houillon, un rapport, n° 3499, fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur le projet de loi organique relatif à la formation et à la responsabilité des magistrats (n° 3391).

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu le 6 décembre 2006, de M. Xavier de Roux, un rapport, n° 3500, fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur le projet de loi modifiant la loi n° 73-6 du 3 janvier 1973 instituant un médiateur (n° 3392).

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu le 6 décembre 2006, de Mme Martine Aurillac, un rapport, n° 3501, fait au nom de la commission des affaires étrangères sur le projet de loi, adopté par le Sénat, autorisant l'approbation de la convention d'assistance administrative mutuelle entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République azerbaïdjanaise pour la prévention, la recherche, la constatation et la sanction des infractions douanières (n° 3087).

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu le 6 décembre 2006, de M. Guy Geoffroy, un rapport, n° 3505, fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la

législation et de l'administration générale de la République sur le projet de loi tendant à renforcer l'équilibre de la procédure pénale (n° 3393).

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu le 6 décembre 2006, de M. Didier Quentin, un rapport, n° 3506, fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur le projet de loi constitutionnelle complétant l'article 77 de la Constitution (n° 3004).

### DÉPÔT DE RAPPORTS D'INFORMATION

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 6 décembre 2006, de M. Hervé de Charette un rapport d'information, n° 3493, déposé en application de l'article 145 du règlement, par la commission des affaires étrangères sur le suivi des négociations d'adhésion de la Turquie à l'Union européenne.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 6 décembre 2006, de M. Laurent Wauquiez, un rapport d'information, n° 3494, déposé en application de l'article 145 du règlement, par la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, en conclusion des travaux d'une mission d'information sur la santé et la protection sociale des étudiants.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 6 décembre 2006, de M. Jean Proriol un rapport d'information, n° 3497, déposé en application de l'article 145 du règlement, par la commission des affaires économiques, de l'environnement et du territoire sur l'achèvement du marché intérieur des services postaux de la Communauté.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 6 décembre 2006, de M. Thierry Mariani, un rapport d'information, n° 3502, déposé par la délégation de l'Assemblée nationale pour l'Union européenne sur les politiques d'intégration des migrants dans l'Union européenne (Com [2005] 389 final/n° E 2952).

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 6 décembre 2006, de M. Christian Philip, un rapport d'information, n° 3503, déposé par la délégation de l'Assemblée nationale pour l'Union européenne sur la communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen : Pour une Europe en mouvement – Mobilité durable pour notre continent. Examen à mi-parcours du Livre blanc sur les transports publié en 2001 par la Commission européenne.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 6 décembre 2006, de MM. Pierre Lequiller, François Guillaume et Christian Philip, un rapport d'information, n° 3504, déposé par la délégation de l'Assemblée nationale pour l'Union européenne sur des textes soumis à l'Assemblée nationale en application de l'article 88-4 de la Constitution du 20 octobre au 4 décembre 2006 (n<sup>os</sup> E 3103 annexe 6, E 3278 à E 3284, E 3286 à E 3296, E 3298 à E 3007, E 3312, E 3313, E 3315 à E 3319, E 3322, E 3325, E 3327, E 3330, E 3332 à E 3337, E 3342 à E 3344, E 3346 et E 3347) et sur les textes n<sup>os</sup> E 2385, E 2847, E 2862, E 3042,

E 3089, E 3115, E 3137, E 3145, E 3151, E 3157, E 3158, E 3177, E 3193, E 3205, E 3221 à E 3224, E 3235, E 3249, E 3268, E 3276 et E 3277.

#### DÉPÔT D'UN RAPPORT EN APPLICATION D'UNE LOI

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 6 décembre 2006, de M. le président de la Commission de régulation de l'énergie, en application des articles 6 et 15 de la loi n° 2004-803 du 9 août 2004 relative au service public de l'électricité et du gaz et aux entreprises électriques et gazières, le rapport annuel sur le respect des codes de bonne conduite et l'indépendance des gestionnaires de réseaux d'électricité et de gaz naturel.

#### TEXTES SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

##### *Transmissions*

M. le Premier ministre a transmis, en application de l'article 88-4 de la Constitution, à M. le président de l'Assemblée nationale, le texte suivant :

Communication du 6 décembre 2006

E 3348. – Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil concernant la protection des travailleurs contre les risques liés à une exposition à l'amiante pendant le travail (Version codifiée) (COM [2006] 0664 final).

#### RECTIFICATIF AUX DÉPÔTS DU 15 NOVEMBRE 2006

Changement de titre

*Journal officiel* n° 100 bis A.N. (C.R.)  
du jeudi 15 novembre 2006

Page 8, première colonne, dépôt de propositions de loi, lire :

« M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 15 novembre 2006, de M. Guy Teissier... prévoyant l'indemnisation des commerces qui subissent des préjudices financiers en raison de travaux sur la voie publique **d'une durée supérieure à douze mois.** ».

